

TECHNICIEN AGRICOLE Titre professionnel reconnu de niveau IV Certifié par l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation (UNMFREO)	
Publics concernés (et nombre de participants min. et max.)	Salariés, demandeurs d'emploi, personne en reconversion professionnelle Maximum 20 personnes par groupe
Prérequis, modalités et délai d'accès et accessibilité aux personnes en situation de handicap	Conditions d'entrée et prérequis nécessaires : <ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire d'un niveau 3 • Disposer d'une expérience professionnelle, hors formation initiale dont apprentissage, de préférence dans le secteur agricole, de 6 mois pour candidater à l'attribution du bloc de compétences n° 3 « Entreprenariat », • Manifester une aisance à l'écrit et à l'oral ainsi qu'un degré d'engagement et de maturité du projet personnel (évalués lors de l'entretien individuel) • Entretien individuel • Tests de positionnement à l'entrée en formation • Accessible aux personnes handicapées Réponse dans un délai d'environ une semaine si le dossier de candidature est complet. <p>Les personnes en situation de handicap peuvent intégrer cette formation. Un questionnaire spécifique est adressé avant l'entrée en formation afin d'identifier les éventuels besoins en accompagnement renforcé des apprenants. Un référent handicap est désigné (Dominique ROUCHUT, 05.55.70.98.50, dominique.rouchut@mfr.asso.fr)</p>
Présentation générale (problématique, intérêt) Inscription en formation	Le « Technicien agricole » s'approprie l'évolution du contexte global et local de l'exploitation agricole. Il adapte la stratégie commerciale à cette évolution et organise la conduite durable des activités. Il réalise et/ou fait réaliser les travaux agricoles. Il produit, collecte et analyse les données techniques, méthodologiques, juridiques, économiques et financières de l'entreprise agricole. Il formule des diagnostics de sa situation. Il anticipe les effets des choix et décisions et élabore des scénarios prospectifs de son évolution.

Objectifs	<p>Obtention d'un titre de niveau 4.</p> <p>Le parcours conduisant à la délivrance du titre « Technicien agricole » a pour objectif de préparer des professionnels à participer au management général de l'entreprise agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquérir la capacité pour l'installation en agriculture • Travailler sur les compétences du chef d'exploitation • Développer son expérience professionnelle • Acquérir le niveau 4 pour l'installation en agriculture
Contenu de la formation	<p>Contenu de la formation en 3 blocs de compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bloc 1 : Coordination, conduite durable et développement des activités agricoles de l'entreprise • Bloc 2 : Gestion des relations, de la situation économique et financière de l'entreprise agricole • Bloc 3 : Entrepreneuriat
Modalités pédagogiques	<p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salle de classes multimédias équipées (TBI, bureautique) • Ateliers • Plateaux techniques (ex : Exploitations Agricoles) • Etude de cas hebdomadaire. • Mécanique agricole <p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Active et Interrogative <p>Modalités :</p> <p>Période de Formation en Milieu Professionnel : en alternance (Stages ou Apprentissages) Rencontres avec les professionnels de la filière (Structures, associations du territoire...)</p> <p>En centre de formation : en présentiel, en auto-formation accompagnée, travaux pratiques, travaux dirigés, visites et interventions de professionnels locaux.</p>
Compétences / Capacités professionnelles visées	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler la conduite durable de l'activité agricole et à en formuler un diagnostic • Proposer des voies d'amélioration et/ou de développement de l'activité agricole adaptées à l'évolution du contexte et du marché • Réaliser l'activité agricole de production de biens ou de services • Participer aux collectifs de travail et d'échanges de l'entreprise agricole • Gérer la situation économique et financière de l'entreprise agricole • Formuler des diagnostics globaux de l'entreprise agricole • Proposer des scénarios d'évolution de l'entreprise agricole
Durée	<p>1 365h dont 805h en centre de formation</p>
Dates	<p>D'octobre à juin</p>
Lieu(x)	<p>MFR CFA PERIGORD LIMOUSIN. 10 rue croix des combes 87700 BEYNAC</p>
Coût par participant	<p>Les frais de formation sont pris en charge par le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine pour les demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minima sociaux.</p> <p>Pour connaître les frais de restauration, consulter la rubrique « infos pratiques » de notre site internet ou contacter la MFR au 05.55.70.98.50 ou à l'adresse : mfr.beynac@mfr.asso.fr</p>

Responsable de l'action, contact	Philippe HACQUEMAND - philippe.hacquemand@mfr.asso.fr - 05.55.70.98.50
Formateurs, animateurs et intervenants	L'équipe pédagogique assure la conduite et/ou le pilotage de la quasi-totalité des modules de formation auprès de l'ensemble des publics ainsi que le suivi des périodes en entreprises.
Suivi de l'action	<p>Sur le centre de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un bilan est fait chaque début et fin de semaine par le coordinateur - Les stagiaires émargent tous les jours une feuille de présence - Les intervenants - formateurs émargent le présentiel des stagiaires <p>En entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des émargements journaliers sont mis en place. - Une visite est faite par l'OF auprès du tuteur et un bilan est établi. <p>En fin de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le stagiaire bénéficiera d'un ensemble de documents retraçant : - Un bilan de son parcours - Les attestations et diplômes validés au cours de son cursus de formation <p>A l'issue de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un suivi des candidats est réalisé à 6 mois
Evaluation de l'action	<p>Examen :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluations en cours de qualification • Evaluations en fin du parcours de qualification • Validation du Titre Certification Technicien Agricole (niveau 4) de l'UNION des MFR, reconnu par le RNCP • Validation indépendante de Bloc de compétences <p>Fin de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de la prestation de formation « à chaud » (tour de table et bilan écrit). • Enquête de satisfaction
Débouchés possibles	<p>Poursuite d'études :</p> <p>BTS dans le domaine agricole Certificat de Spécialisation,</p> <p>Pour quels emplois :</p> <p>Exploitations agricoles individuelles ou sociétaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services de remplacement à destination des agriculteurs, • Services techniques ou des équipes technico- commerciales des coopératives, du négoce agricole, du contrôle laitier ou de croissance...

Année scolaire 2021-2022	
Taux de satisfaction des apprenants	100 %
Taux de réussite aux examens (parmi les stagiaires présentés à l'examen)	100 %
Interruptions de parcours	1

Insertion professionnelle	- 4 installations - 3 salariés
---------------------------	-----------------------------------